

# Ma ville est belle, j'y participe

Avec la campagne Ma ville est belle, j'y participe, il s'agit d'encourager chacune et chacun à multiplier les gestes du quotidien pour maintenir l'environnement de la commune agréable à vivre. La qualité de vie reconnue tient aux engagements de toutes et tous, agents des services techniques de la Ville comme des habitants eux-mêmes.

## Une démarche participative

Parallèlement aux 400 hectares d'espaces boisés et espaces verts publics entretenus par les services municipaux tout au long de l'année, chacune et chacun, à son échelle, peut s'impliquer pour participer à maintenir un cadre de vie de qualité.

## Les gestes simples à ne pas oublier...

Parmi les actions simples que la campagne évoque :

- **Tailler sa haie pour ne pas gêner le passage devant chez soi**

Il est conseillé de ne pas tailler ses haies ni d'élaguer ses arbres entre le 15 mars et le 31 août, saison de nidification des oiseaux. Les travaux de taille doivent être réalisés de préférence entre novembre et la mi-mars, avant la montée de la sève.

- **Entretenir son trottoir, enlever les feuilles et les herbes envahissantes pour faciliter le passage des piétons**

Bon à savoir ! L'utilisation de désherbant chimique est aujourd'hui interdite. Vous pouvez enlever les herbes envahissantes à la main, à la tondeuse ou à l'aide de désherbants naturels.

- **Rentrer ses poubelles pour ne pas gêner le trottoir**

Bon à savoir ! Vos poubelles doivent être sorties uniquement de la veille au soir de la collecte jusqu'au jour de la levée. Pour diminuer la quantité de vos déchets, pensez à utiliser un composteur : gratuit sur simple demande à Bordeaux Métropole ou à la mairie.

- **Aider son voisin à jardiner s'il en éprouve des difficultés**

Pensez à l'entraide entre voisins ! L'achat collectif permet aussi d'acheter à moindre coût du matériel de bonne qualité.

- **Créer un coin de nature en aménageant son balcon, sa terrasse, son jardin**

Propriétaire d'un balcon, d'une terrasse ou d'un jardin, vous pouvez inscrire votre espace au programme des refuges de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Vous bénéficierez ainsi de conseils pratiques afin de créer des conditions propices à la faune et à la flore !

- **Favoriser la biodiversité**

Bon à savoir ! Quelques mètres carrés d'espaces préservés de la tonte vous permettront d'observer le retour des abeilles, papillons et autres insectes pollinisateurs dans votre jardin ! Il est tout à fait possible d'entretenir son jardin en respectant la saisonnalité de la nature.

- › Entretenir les lisières de forêt et débroussailler aux abords de sa propriété afin de réduire les risques d'incendie

Voir la campagne interministérielle sur les obligations légales de débroussaillement (OLD) [↗](#)

- › Ne pas jeter ses déchets verts dans les forêts
- › Entretenir les fossés et les berges le long de la rivière afin de limiter les inondations
- › S'impliquer localement, notamment en participant à Mission Nature
- › Et pourquoi pas planter des arbres !

Bon à savoir !

Besoin de conseils (taille, réglementation, choix) ? N'hésitez pas à prendre contact avec les "*passeurs d'arbres*", des Gradignanais volontaires impliqués dans le dispositif porté par Bordeaux Métropole. Pour en savoir plus, joignez la Maison de la Nature : 05 56 89 51 74.

Aussi, chaque année, la Ville organise une distribution d'arbres, suivez l'agenda !

Ces initiatives s'appuient sur le plaisir de bien-vivre ensemble mais s'inscrivent aussi dans le respect des obligations réglementaires.

## ...tout en respectant la biodiversité

Entretenir ses végétaux et les abords de sa propriété doit toutefois s'accorder avec les cycles de la faune et de la flore. Pour toute question à ce sujet, la Maison de la Nature [↗](#) reste à votre disposition.

## Des opérations collectives et festives

- › Mission Nature : 6 avril 2025 [↗](#)
- › Forum Projets de ville : 28 juin 2025

## Une idée, une suggestion ?

Vous avez une proposition d'action autour de ces thématiques ? Vous pouvez déposer vos idées et suggestions sur la page "J'ai une idée" [↗](#) en remplissant le formulaire.

MA VILLE EST BELLE, J'Y PARTICIPE EN IMAGES !





## EN CE MOMENT



05  
DÉC.  
01  
MARS



CULTURE, ENVIRONNEMENT, MAISON DE LA NATURE

Exposition "L'Arbre un patrimoine à conserver"

Rendez-vous à la Maison de la Nature pour une exposition sur le thème des arbres.

 [Maison de la Nature](#)

 [S'abonner au flux RSS](#)

|  [Proposer un événement](#)

|  [Tous les événements](#)



**MAIRIE DE GRADIGNAN**  
Allée Gaston Rodrigues  
CS 50105  
33173 Gradignan cedex

Téléphone :  
+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :  
» le lundi de 13h à 19h  
» du mardi au vendredi de 8h à 16h  
» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)